

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 13 juillet 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11 et 12 juillet 2011

2011 DAC 433 Signature avec l'association Décor Sonore (18e) d'un avenant pour l'attribution d'une subvention.

M. Christophe GIRARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu l'avis du Conseil du 18e arrondissement en date du 4 juillet 2011 ;

Vu le projet de délibération en date du 28 juin 2011 par lequel Monsieur le Maire de Paris lui demande de l'autoriser à signer un avenant à la convention pluriannuelle 2009-2011 relative à l'attribution d'une subvention à l'association Décor Sonore, 42, rue Eugène Carrière 75018 Paris

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD au nom de la 9e commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement est attribuée à l'association Décor Sonore, 42, rue Eugène Carrière (18^e), pour la mise en place de son projet La Fabrique Sonore. X03413 ; 2011_04609 ; 20844.

Article 2 : La dépense correspondante, soit 17.000 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2011, nature 6574, rubrique 33, ligne VF40004: provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture

Article 3 : M. Le Maire de Paris est autorisé à signer l'avenant à la convention pluriannuelle 2009-2011 relative à l'attribution d'une subvention de fonctionnement annexé à la présente délibération.